

INTRODUCTION

Le projet d'établissement est un travail de réflexion et de concertation mené par l'équipe pluridisciplinaire et les familles utilisatrices. Il a été réalisé pour s'adapter aux besoins des usagers et de l'équipe.

Le projet est une notion « dynamique » et représente la réflexion de l'équipe et des parents sur la manière de fonctionner lors des différents moments de la vie quotidienne. Cela nécessite une mise en commun, une entente sur la façon dont l'équipe va s'organiser pour accompagner l'enfant et sa famille quel que soit le type d'accueil proposé.

« Accueillir un enfant, c'est créer pour lui un environnement où il va pouvoir vivre en toute sécurité et trouver ce dont il a besoin au moment où il en a besoin. C'est lui permettre de grandir. »

Ce projet doit permettre au travers de son projet d'accueil, de son projet éducatif, de son projet social et de développement durable d'assurer à l'enfant un accueil et un accompagnement de qualité en l'absence de ses parents sans toutefois se substituer à eux.

Cet accueil doit contribuer à l'épanouissement de l'enfant et le préparer au mieux à sa future vie de citoyen grâce à la prise en compte de la charte du jeune enfant dont vous retrouverez les [10 grands points tout au long de ce projet](#).

LE PROJET D'ACCUEIL

Notre petite crèche, située sur la commune d'Henrichemont (18), est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Elle est agréée par le Conseil Départemental du Cher et dispose d'un agrément de 18 places pour les enfants âgés de 0 à 6 ans. Ce dernier peut être majoré jusqu'à 115%, permettant ainsi l'accueil de 21 enfants simultanément.

Notre association garantit 3 types d'accueil :

Les accueils réguliers : Un accueil est régulier quel que soit le temps d'accueil par semaine dès que les besoins sont connus à l'avance et sont récurrents.

Les accueils occasionnels : Un accueil est occasionnel lorsque les besoins ne sont pas connus à l'avance, sont ponctuels et non récurrents. Ils interviennent de façon aléatoire.

Les accueils d'urgence : Un accueil est d'urgence lorsque les besoins des familles ne peuvent être anticipés. L'enfant n'a jamais fréquenté la structure et les parents souhaitent bénéficier d'un accueil en « urgence », sur un temps court.

Pour réaliser au mieux ces temps d'accueil, il est prévu [une période de familiarisation](#) pour chaque enfant et sa famille. Ce temps consiste à intégrer l'enfant progressivement dans la vie de la crèche. Il s'agit de favoriser la séparation dans le respect des habitudes individuelles transmises par la famille. La famille, l'enfant et l'équipe auront besoin de ce temps pour préparer le tissage d'un lien de confiance.

Tout au long de sa présence d'accueil, l'équipe s'efforcera de nouer un dialogue constructif et de laisser aux parents, toute leur place et toutes leurs responsabilités vis-à-vis de leurs enfants et veillera à :

- Offrir à chaque enfant un accueil le plus individualisé possible compte tenu des contraintes inhérentes à la collectivité,
- Permettre à chaque enfant de s'initier à la vie de groupe et anticiper sa scolarisation,
- Développer et stimuler la créativité et les sens des enfants par des activités d'éveil et des ateliers,
- Accompagner l'enfant vers son autonomie en tenant compte du développement psychomoteur, intellectuel, affectif et de la personnalité de chacun,

- Favoriser l'expression corporelle et verbale des enfants par les jeux, la lecture, les chants, ...
- Respecter les rythmes physiologiques de l'enfant comme le sommeil, le langage, la propreté ou la marche.

Au-delà de nos objectifs, nous devons nous attacher à donner un sens à cet accueil spécifique en essayant de maintenir la qualité d'encadrement quel que soit l'heure où l'enfant est accueilli car « pour grandir, j'ai besoin que l'on m'accueille quelque soit ma situation ou celle de ma famille »

Elle doit également établir une relation constructive avec les parents, basée sur le respect mutuel, l'écoute, la transparence, la responsabilisation et la participation.

Notre structure accueille les enfants porteurs de différences, dans la mesure où l'accueil reste matériellement et humainement possible (en accord avec le référent santé et Inclusion). Nous travaillons avec les familles et les partenaires extérieurs afin d'adapter notre pratique dans l'accompagnement de ces enfants. L'accueil peut être favorisée par la mise à disposition d'une salle spécifique, le temps de l'intervention. Il reste néanmoins nécessaire de mettre en place, si possible, un PAI (protocole d'accueil individualisé), pour que l'enfant puisse être accueillis dans les meilleures conditions possibles.

Notre équipe qualifiée et composée d'1 directrice-EJE, de 2 auxiliaires de puériculture, de 4 animatrices, d'1 animatrice chargée de l'entretien et d'1 agent d'entretien aura à cœur de s'unir pour offrir aux familles un service de qualité car « Pour me sentir bien, et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir ».

Pour cela, nous souhaitons associer les parents, à la vie de la structure. Chacun d'entre eux est invité par l'équipe à contribuer à la conception, à la préparation, et l'animation des moments forts de l'année (sorties, fêtes, participation ponctuelle...) ainsi qu'à l'administration générale de la structure (Bureau, conseil d'administration).

LE PROJET EDUCATIF

« Jouer est le propre de l'enfant »

Le jeu « enjeu »

« L'enfant ne joue pas pour apprendre, mais apprend parce qu'il joue. »

C'est grâce et à travers le jeu que l'enfant peut développer ses capacités motrices, sensorielles, affectives et intellectuelles. En rentrant en relation avec les autres, c'est la socialisation.

C'est aussi par le jeu que l'enfant parviendra à conquérir son autonomie et le langage.

Il revient donc au personnel de la structure d'organiser un lieu de vie ainsi que des activités pour accompagner l'enfant dans ses diverses acquisitions.

L'aménagement de l'espace de jeu

La structure a été conçue en respectant les règles d'hygiène et de sécurité car « j'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil ».

NB : Des travaux de réaménagement seront réalisés en 2022, autour des zones de changes pour améliorer la prise en charge des enfants.

a) la petite salle d'éveil

Un peu sombre, elle est idéale pour créer une ambiance calme, rassurante. Elle est aménagée pour accueillir les temps calme et l'espace Montessori.

b) la grande salle d'éveil

C'est la pièce la plus vaste, elle contient : un toboggan, une grotte, des meubles à jouets, un coin dinette, un coin voitures. Dans ce grand espace, les enfants jouent avec aisance.

c) La mezzanine

Spécialement aménagée pour les créations : dessin, peinture, modelage, découpage, collage...

d) le coin repas

En plus de lieu de repas, les enfants viennent y réaliser les activités culinaires (confection de gâteaux, de plats, de jus de fruits...)

L'aménagement de l'extérieur

Le hall d'entrée permet d'accéder directement sur un jardin clôturé composé :

- ✗ D'un espace herbeux avec des bacs à sable
- ✗ Des 2 jeux à ressort avec mousse antichoc.
- ✗ De cabanes
- ✗ D'un grand toboggan.
- ✗ Des tables sont également disponibles à la belle saison

Les jeux, jouets et matériels

Nous possédons une grande diversité de jeux, jouets et matériel qui répondent aux besoins des différents âges.

Les activités ludiques

Les différentes activités favorisent l'autonomie, permettent d'accéder et de développer le langage, permettent la socialisation.

a) Les différents types d'activités

Activités individuelles libres

Elles permettent à l'enfant, à son propre rythme, de développer ses capacités motrices, sensorielles et relationnelles à partir de perceptions riches et variées. Du matériel est mis à la disposition des enfants et ils l'utilisent comme ils le souhaitent, manipulations et expérimentations sont libres.

Le rôle de l'adulte est de savoir intervenir opportunément, non pour diriger, mais pour orienter les expériences car « J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu et expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités »

Activités dirigées individuelles ou collectives

L'adulte en est l'animateur. Lorsque les enfants ont épuisé tous les intérêts des jeux libres, ils deviennent bruyants, c'est le moment opportun de les regrouper pour des activités dirigées.

Elles ont pour but une acquisition précise que l'enfant ne peut découvrir seul (notamment le vocabulaire). Elles seront de courte durée pour respecter le niveau d'attention du jeune enfant.

Les jeux dynamiques

Ils répondent au besoin de bouger (courir, sauter, grimper...)

Les jeux calmes

Ils répondent au besoin de détente nécessaire durant la journée.

Les remises au calme

Pour terminer une activité dynamique ou avant le repas, un temps de repos est nécessaire aux enfants pour retrouver leur calme et réduire leur nervosité. À respecter aussi le besoin de détente individuelle qu'un enfant éprouve lors d'un jeu, en se mettant au repos à l'écart du groupe.

b) Les différentes activités selon les âges

Le bébé

Bien qu'il soit sur le plan affectif très dépendant de l'adulte, le tout petit attache assez peu d'importance aux autres enfants durant ses jeux. Il réalise ses premières explorations, éveille ses sens de façon plutôt solitaire. Il fait à son rythme le tour du « propriétaire » grâce essentiellement aux activités sensori-motrices. Un travail en lien avec la pédagogie d'Emmy Pikler est mis en place au sein de cette section. Les professionnelles ont à cœur de proposer une motricité dite « libre » aux plus petits.

Les moyens

Le tout petit a grandi. Il a acquis un certain nombre de facultés. Avec la possibilité de se déplacer, il se confronte aux autres sans pouvoir encore vraiment jouer avec eux. Des activités libres très variées sont encore proposées en majorité.

Les grands

Les enfants qui appartiennent au groupe des grands parviennent à jouer harmonieusement, dans la plupart des cas avec « l'autre ». Les activités collectives trouvent bien leur place dans leur quotidien. Un travail en lien avec la pédagogie de Maria Montessori est accessible tous les matins. Des plateaux de travail ont été confectionnés afin de réaliser des activités autonomes pour les enfants.

c) Organisation des activités

Selon les âges

Lorsque le nombre d'enfants est réduit, il est possible de fonctionner en découloisonnement complet. Tous les espaces sont accessibles à tous. Petits et grands ont des choses à s'apprendre mutuellement. En revanche, pour des raisons de sécurité et d'efficacité, lorsqu'ils sont plus nombreux, le cloisonnement des activités par âges devient indispensable.

Dans l'espace

Les activités sont aussi bien organisées à l'intérieur dans les différentes salles et coins, qu'à l'extérieur dès que la météo le permet. Notre jardin pour « Petits pieds » autour des 5 sens est achevé et nous bénéficions d'espace avec un jardin potager et d'une piste de vélo. Des activités autour du jardinage et de la nature ont lieu régulièrement afin de sensibiliser les plus jeunes à l'environnement. (Hôtel à insectes, peinture végétale, compost...).

Ces animations ont pour but de renforcer ma connaissance de l'environnement car « le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement »

Le rôle des professionnels dans l'organisation des activités ludiques

Le rôle du professionnel est de créer les situations autour des jeunes enfants et leurs donner les outils nécessaires à leur développement.

1) La méthode de travail

Il est insuffisant d'aménager la salle de jeux et de distribuer le matériel puis de s'effacer et de surveiller. En effet, à tout âge les enfants ont besoin de la relation avec l'adulte pour s'épanouir et désirer progresser ou tout simplement participer à l'activité.

Le travail du professionnel consiste à observer les besoins des enfants pour organiser au moment opportun l'espace et les activités dont il est l'animateur et l'architecte. Pour mener à bien son travail, il s'appuie sur des techniques éducatives et des méthodes pédagogiques.

2) L'attitude de l'adulte durant l'activité

- Verbaliser les actions pour expliquer et enrichir le vocabulaire de l'enfant.
- Intervenir si l'activité devient dangereuse
- **PARTICIPER ACTIVEMENT** : jouer avec une attitude sécurisante, gaie, dynamique, stimulante, créer un climat affectif de qualité propre à donner aux enfants l'envie de rentrer dans le jeu

L'action du personnel de la crèche s'enracine dans un socle de valeurs qui sont :

- Maîtriser les paroles échangées au-dessus de la tête de l'enfant
- Verbaliser à l'enfant ses intentions et ses actes
- Se mettre à la hauteur de l'enfant pour lui parler
- Ne pas forcer l'enfant
- Ne pas presser l'enfant
- Positiver et encourager ce que fait l'enfant
- Ne pas mettre l'enfant en situation d'échec
- Ne jamais oublier l'intérêt de l'enfant
- Ne pas faire de favoritisme
- Ne pas étiqueter l'enfant et sa famille
- Appeler l'enfant par son prénom

Elles sont ici réaffirmées, pour inspirer nos actions individuelles et collectives car « j'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur ai confié pour mon ou mes parents ».

C'est aussi tenir compte du rythme de chacun, de ses limites et de son histoire personnelle. C'est, enfin, une attitude dans la relation : tenue, politesse, ponctualité... et absence de jugement des personnes.

Exercer une mission auprès du jeune enfant est avant tout une responsabilité. Il s'agit là d'un principe de base, qui exige que chacun d'entre nous sache assumer les conséquences de ses actes et de ses erreurs.

C'est aussi impliquer le développement de l'autonomie en montrant ses compétences, sa volonté, sans lesquels aucun changement n'est possible.

Les conséquences les plus significatives en sont :

- Le respect des règles, et notamment de la législation ainsi que des différents codes éthiques et déontologiques ;
- L'obligation que nous nous faisons de rendre compte régulièrement de notre action.

Nous sommes d'autant plus efficaces que nous savons faire preuve de solidarité, voire d'altruisme, dans notre travail. La diversité des situations rencontrées fait que l'entraide est indispensable à un service de qualité... avec la limite de ne pas faire à la place de l'Autre.

Le contenu de l'activité ludique

Le choix de l'activité tiendra compte principalement de l'âge des enfants du groupe, du nombre des enfants, de leur humeur, du moment de la journée, du nombre d'adultes présents, du matériel disponible, de la météo.

Des fils rouges d'animations sont choisis chaque année par les équipes durant les journées pédagogiques. Ils ont pour but d'orienter le choix des personnels et varier les propositions. Ces fils doivent toujours permettre la mise en avant du bien-être, de l'éveil culturel, de l'éveil musical, de la psychomotricité, du jardinage, des activités de bricolage, des activités culinaires car « Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels »

Lutte contre les stéréotypes

Certains efforts ont été faits par les fabricants notamment au niveau des jouets, pour que leur identification entre les filles et les garçons soit moins nette mais les stéréotypes de genre sont ancrés à des niveaux beaucoup moins tangibles. S'adresser différemment à un enfant, en fonction de son sexe, lui indique de façon subconsciente une différenciation. Celle-ci sera alors assimilée, entraînant des réactions en lien avec les stéréotypes de genre.

Notre personnel joue donc un rôle très important dans l'atténuation de ces derniers en mettant en place des méthodes visant à transmettre une culture de l'égalité entre filles et garçons, comme l'« ABCD de l'égalité ». Cette mesure devrait permettre une sensibilisation dès le plus jeune âge chez les enfants, et viendra soutenir nos professionnels. Ce dispositif leur permettrait d'acquérir une certaine lucidité sur leurs propres pratiques ; Les modifier si besoin, et guider les enfants vers une confiance en eux et leurs capacités.

« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tous stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité »,

Notre petite crèche « Les P'tits Souliers » est née grâce à l'initiative de certains parents souhaitant créer un lieu d'échanges et d'apporter une réponse à une problématique commune, celle de la garde des enfants.

Implantée au cœur de la ville d'Henrichemont, la crèche créée en 2001 a été jusqu'en décembre 2012, une crèche parentale. Aujourd'hui crèche collective associative, elle a su s'adapter aux demandes et aux besoins des familles.

L'association des P'tits Souliers ne fonctionne pas en inertie avec elle-même. Pour exister, elle a besoin de partenaires forts et constants. C'est pour cela qu'elle s'est entourée de la caisse d'allocation familiale (CAF), de la mutualité sociale agricole (MSA), du Conseil Départemental du Cher, de la communauté de communes des Terres du Haut Berry, de la commune d'Ivoy le Pré et enfin de l'Arppe en Berry.

Dès l'ouverture de cette structure, de nouveaux emplois ont été créés. Aujourd'hui, 9 salariés exercent leurs fonctions. L'association a donc contribué au développement de l'emploi sur le territoire.

Les P'tits Souliers portent et défendent encore aujourd'hui des valeurs fortes. Ils souhaitent avant tout jouer un rôle de soutien à la parentalité en développant ses accueils au grès de la demande des familles. Des actions viennent ensuite compléter ce soutien autour de réunion de parents avec des thèmes bien précis : brossage des dents, les livres du jeunes enfants... Le bureau ainsi que les membres de l'équipe complète cet accompagnement par la réalisation de diverses ateliers (massage, portage, 1^{er} secours...)

Entrée en juillet 2016, dans une démarche « éco-crèche », l'association est signataire de la charte du réseau « CERISE ». Cette dernière est un engagement pour l'évaluation des pratiques au quotidien au sein du multi-accueil et des impacts sur l'environnement. Elle permet aux professionnels et aux parents usagers de s'interroger sur des questions concrètes et sur leurs habitudes quotidiennes.

C'est une démarche qui nous incite à :

- ◆ Provoquer des changements,
- ◆ Trouver des solutions au quotidien respectueuses de l'environnement,
- ◆ Développer des pratiques éco-responsables.

Le Personnel - Compétences

Quel que soit sa fonction et sa qualification, chaque membre du personnel doit respecter la vie privée des familles et est donc tenu à la discrétion professionnelle.

Toutes les personnes intervenant auprès des enfants se doivent d'adhérer à une même ligne de conduite.

Des réunions mensuelles avec tous les membres du personnel permettent de maintenir cette cohérence, mais aussi d'évacuer les différents qui peuvent parfois se créer. Elles permettent également à chacun d'être informé de la vie de la structure. Ces réunions permettent la réflexion constante de l'équipe pour favoriser l'intégration de chaque enfant, et le suivi de son évolution afin de mettre en place si besoin un projet d'accueil individualisé.

La formation de l'équipe est aussi un point très important. Elle peut se faire au quotidien par un échange de savoir-faire, de compétences ; mais aussi sous formes de stages extérieurs qui permettront au personnel d'acquérir des pratiques spécifiques, des techniques nouvelles.

L'analyse de nos pratiques, avec un intervenant psychologue extérieur intervient 1h30, tous les 3 mois pour aider l'équipe dans sa réflexion et permettre de renforcer sa qualité de prise en charge des enfants car « Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants ».

L'association a souscrit à divers journaux professionnels afin de sensibiliser les équipes à des sujets d'actualités en matière d'éducation.

La grille du personnel

Fonctions et rôles	Durée hebdomadaire contrat	Horaires	Qualification
ROUSSELIERE Bérengère – Directrice Educatrice de jeunes enfants Gestion administrative Prise en charge des enfants	CDI. 35 Heures	De 8h30 à 17h45, du lundi au jeudi	Diplôme d'Etat d'EJE
MARSOT Albane- Directrice adjointe Auxiliaire de puériculture Prise en charge des enfants Gestion administrative	CDI. 35 heures	Soit 7h30-16h45 Soit 9h15-18h30 Lundi, mardi, jeudi et vendredi	DE Auxiliaire de puériculture
MATHIAS Nelly Auxiliaire de puériculture Prise en charge des enfants Suivi médical	CDI. 30 heures	Soit 7h30-16h45 Soit 9h15-18h30 Mardi, mercredi, jeudi et vendredi	DE Auxiliaire de puériculture
CHABIN Stéphanie Animatrice Prise en charge des enfants	CDI. 30 heures	Soit 7h30-16h45 Soit 9h15-18h30 Lundi, mardi, mercredi et vendredi	BAC Pro « services aux personnes »
DE SANDE Pauline Animatrice Prise en charge des enfants	CDI. 35 heures	Soit 7h30-16h45 Soit 9h15-18h30 Lundi, mardi, mercredi, et jeudi	BEPA « services aux personnes »
GAURIAT Océane Animatrice Prise en charge des enfants	CDI. 35 heures	Soit 7h30-16h45 Soit 9h15-18h30 Lundi, mercredi, jeudi et vendredi	BAC Pro « ASSP »
DUCHESNE Anaïs- Animatrice Prise en charge des enfants	PEC - CDD 25 heures	Soit 7h30-15h Soit 11h-18h30 Du lundi au vendredi	BAC Pro « services aux personnes »
DAMERON Alexandra Animatrice chargée de l'entretien Prise en charge des enfants et assure l'hygiène générale de la crèche	PEC - CDD 30 heures	De 13h à 19h30 Du lundi au vendredi	BAC Pro « ASSP »
GAUTIER Sandrine Agent entretien Réalisation repas Entretien du linge et du jardin	CDI 20heures	De 11h à 14h Du lundi au vendredi	CAP Restauration

Les horaires sont donnés à titre indicatif, et peuvent être amenés à changer pour les besoins du service

L'implantation des locaux

Située non loin du centre-ville, la crèche est accessible aux Henrichemontais sans moyen de locomotion. Nous disposons de locaux qui ont été réhabilités pour ce projet. Ils correspondent aux normes de sécurité en vigueur. Des visites peuvent être effectuées par le médecin de PMI, par les commissions de sécurité (pompiers) ou encore par la direction des services vétérinaire ou encore l'APAVE. Il est tenu compte des conclusions des rapports pour remettre aux normes les points défailants.

Les jouets et jeux que nous proposons aux enfants sont aussi soumis aux normes de sécurité.

Nous nous devons d'observer une hygiène scrupuleuse, aération des locaux, nettoyage et désinfection du matériel de puériculture, des jeux et jouets, afin d'éviter que microbes, virus et autres bactéries ne viennent s'inviter trop régulièrement.

La décoration de la crèche nous semble un élément important. En effet, la première impression éprouvée par les parents lors de leur venue peut conditionner leur envie de nous confier leur enfant.

La décoration est aussi un élément utilisé pour marquer certains évènements comme Noël, elle est aussi le reflet des activités effectuées tout au long de l'année. Elle peut également s'appuyer sur le déroulement des saisons afin d'essayer de donner aux enfants des premiers repères dans le temps.

Nos moyens et outils

La gestion des contrats est facilitée par l'outil Informatique : Le logiciel INoé de chez AIGA permet la tenue de chaque dossier, la gestion des plannings et la facturation.

Un « cahier de vie » est réalisé, à la demande des familles, pour chaque enfant tout au long de son séjour. Celui-ci permet de garder une trace de cette période de la vie de l'enfant, on peut y trouver des photos, des commentaires, des dessins et autres productions de l'enfant.

Chaque jour, ils sont informés sur le déroulement du « temps » en crèche de leur enfant par le biais de transmissions orales (appétit, sommeil, comportement, propreté ...). Nous affichons également les menus, les sorties, les épidémies, les activités et toutes informations concernant la vie de la crèche.

La structure fait appel à un prestataire de service « Ansamble » pour l'approvisionnement et la préparation des repas. Ce prestataire s'adapte à l'âge des enfants de la crèche en proposant des repas variés, équilibrés et élaborés par une diététicienne. Ces repas sont inclus dans la tarification des familles. La nouvelle Loi « Egalim » doit permettre aux enfants de bénéficier de repas de meilleure qualité dans les prochains mois (

Notre équipe a travaillé autour du « sucre dans l'alimentation » et à choisit de réduire son apport dès que nécessaire. Aussi toutes les comptes sont servis sans sucre ajouté et un partenariat avec le salon de thé « Basta » à Henrichemont permet la livraison 1x/sem de gâteaux non industriels, avec un taux de sucre et de gluten limité.

Les enfants accueillis

La crèche s'adresse en priorité aux enfants issus de la communauté de communes des Terres du Haut Berry ainsi que les enfants issus d'Ivoy le Pré. Toutefois, en fonction des places disponibles, la crèche accueille tous les enfants sans discrimination géographique.

Les parents

Il est important de pouvoir associer au maximum les parents à la vie de la crèche et également leur permettre de prendre part à l'évolution du projet.

C'est dans ce sens que nous avons créé les commissions de parents qui permettront l'expression et la participation des parents dans les domaines concernant les dimensions collectives de l'accueil et de la vie quotidienne des enfants au sein de la crèche.

Elles organisent la participation des parents à la mise en œuvre d'activités pédagogiques ou culturelles ponctuelles.

Lors de l'entrée en crèche, les parents sont reçus longuement, par la directrice afin de leur permettre d'aborder tous les aspects de la vie de leur enfant car « je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache »

Ils peuvent être sollicités lors d'activités ponctuelles ou de rencontres spécifiques comme la fête de Noël, ou la journée porte ouverte. Ces rencontres permettent aux parents de faire connaissance entre eux, d'échanger sur leurs enfants. La directrice met en place une enquête de satisfaction auprès des parents, les résultats sont communiqués annuellement

Les services extérieurs

Le projet d'établissement est réfléchi par l'équipe de la crèche en fonction des objectifs posés par l'Association et les parents utilisateur, membres. Le règlement de fonctionnement de la structure est rédigé en vertu des mêmes principes et de l'éthique de l'Association.

La gestion financière est suivie en étroite collaboration avec les différents partenaires de cette association et la directrice de la crèche.

- Avec les services départementaux

Le service de PMI effectue régulièrement une visite de la crèche. C'est un moment d'échanges sur le fonctionnement de la structure avec le souci d'apporter toujours des améliorations.

Un membre du personnel représente la crèche au CHSCT. L'ensemble de l'équipe est suivi par la médecine du travail qui fait une visite annuelle pour évaluer les risques professionnels.

Des bilans annuels seront communiqués aux différents services qui financent par le biais de subventions, le fonctionnement de la structure.

- Avec les organismes d'enseignements

La crèche accueille des stagiaires. Cet accueil a pour but d'assurer une formation pratique aux élèves, mais permet également d'inciter l'équipe à une réflexion sur sa pratique.

- Avec notre environnement

Notre équipe souhaite que les enfants accueillis au sein de la structure puissent bénéficier des divers animations communales et extra-communales. Aussi, nous nous rendons tous les 15j à l'espace culturel Victor Hugo, pour consulter et lire les livres de la bibliothèque. Nous participons à l'ensemble des spectacles de la saison culturelle de notre territoire. Des sorties à la piscine, au ateliers de la Bornes, dans les vergers ou encore dans les parcs de motricité sont proposés régulièrement.

LES ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES

Ce projet est voué à évoluer en fonction des demandes formulées et du fonctionnement réel.

Il est le support à une pratique professionnelle qui est sans cesse en évolution et doit donc faire l'objet d'évaluations régulières.

Notre principal objectif est de permettre à l'enfant de s'épanouir et de pouvoir développer ses compétences et ses potentialités dans un environnement stable, bienveillant et sécurisant.

La collectivité peut être source de contraintes pour l'enfant et sa famille. C'est pourquoi nous nous efforçons de porter une attention individualisée à chacun. L'écoute et l'accueil sont nos préoccupations permanentes.

La garantie de ce projet ne saurait être dissociée d'une reconnaissance et d'un soutien de nos différents partenaires, ainsi que du soutien des familles.